



BRIDGE BANK GROUP
CÔTE D'IVOIRE



RAPPORT D'ACTIVÉS
2013

AFRICINVEST a en effet décidé d'investir dans notre Groupe en prenant une participation, minoritaire mais importante, dans le capital de BRIDGE GROUP WEST AFRICA (BGWA), la concrétisation de ce projet devant intervenir au cours du premier semestre de 2014. Si l'entrée en capital s'effectue au niveau de BGWA et non directement dans l'actionnariat de BBG CI, les incidences seront néanmoins très importantes au niveau de la banque, en termes de collaboration, de moyens et de notoriété.

Cette nouvelle configuration constitue un élément favorable supplémentaire dans la poursuite d'un développement ambitieux, ayant pour objectif de faire de la BBG CI un acteur significatif du marché bancaire national, recherchant en permanence la satisfaction des besoins des opérateurs qu'elle s'est choisie pour cibles, et assurant par ailleurs une rentabilité attrayante à ses actionnaires.

S O M M A I R E

- 01 | Historique et actionnariat
page 4 à 5
- 02 | Message du président
page 6
- 03 | Environnement général et professionnel
page 7 à 8
- 04 | Performances
page 9
- 05 | Commentaires sur les chiffres au 31 décembre 2013
page 10 à 16
- 06 | Principales règles et méthodes comptables
page 17
- 07 | Etats financiers au 31 décembre 2013
page 18 à 21
- 08 | Résolutions de l'assemblée générale mixte du 22 mai 2014
page 22 à 24
- 09 | Conclusions et perspectives
page 25 à 26

HISTORIQUE ET ACTIONNARIAT

Société de droit ivoirien au capital de FCFA 8 500 millions, la Bridge Bank Group Côte d'Ivoire (BBG CI) est détenue majoritairement par la société Bridge Group West Africa (filiale du groupe Teyliom International) et compte deux actionnaires institutionnels, la BOAD et CAURIS-CROISSANCE.

Après de longs mois de préparation par une équipe de professionnels disposant d'une expérience avérée dans la banque et dans d'autres domaines complémentaires, Bridge Bank Group CI ouvre ses portes le 14 juin 2006 et mène ses activités au sein de son siège social situé à Abidjan, au 33 avenue du Général de Gaulle.

Orientée dès son ouverture vers la clientèle des Petites et Moyennes Entreprises, BBG CI s'est progressivement affirmée comme une banque généraliste, se positionnant néanmoins sur certains segments spécifiques du marché dans lesquels elle a acquis une notoriété certaine. Sept années de présence sur le marché ivoirien lui ont permis d'intégrer les contraintes rencontrées depuis son démarrage et d'en tirer les enseignements correspondants, tout en s'évertuant à optimiser les forces et les opportunités ayant contribué à son succès.

Elle est par ailleurs soucieuse de se hisser progressivement parmi les banques présentant les meilleurs critères de gestion et de rentabilité. Au-delà de la croissance de son volume d'activité, elle veille également au strict respect des standards de la profession et des pratiques de bonne gouvernance se traduisant par :

- Le dynamisme et la mobilisation des équipes.
- La recherche de solutions innovantes et l'utilisation des nouvelles technologies.
- Le déploiement soutenu et ciblé d'un réseau efficient d'agences adapté à sa clientèle.
- La création de nouvelles structures pour l'élargissement de la gamme d'activités financières.
- La poursuite d'une politique de gestion rigoureuse du risque, pour le maintien de la qualité des portefeuilles et de la protection des déposants.



CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Les réalisations de la BBG CI au titre de l'année 2013 peuvent être considérées comme satisfaisantes, tant en termes de volume d'activité que de rentabilité.

La progression de sa part de marché relative aux ressources collectées auprès de la clientèle, fruit d'une croissance supérieure à celle du marché dans son ensemble, témoigne de sa capacité commerciale et de la maîtrise des segments qu'elle a choisis pour cibles.

Pour la deuxième année consécutive, la banque a assuré l'essentiel de sa rentabilité à partir de son activité principale, l'exercice 2013 ayant été quasi-totalement privé des revenus de l'Investment Banking.

BBG CI change progressivement de configuration et les incertitudes et aléas de ses débuts sont à présent dépassés. Pour autant et malgré l'augmentation du volume d'opérations et de dossiers traités, la banque entend conserver la proximité de sa clientèle et la réactivité de son processus de décision qui ont établi sa réputation de banque efficace et rapide.

Le challenge ainsi constitué est pris en compte dans le plan stratégique des prochaines années qui vise à la fois la poursuite d'une croissance significative et le renforcement du professionnalisme et de la disponibilité des équipes, ceci dans le respect du dispositif réglementaire et prudentiel ainsi que des règles éthiques et des principes de bonne gouvernance. La réalisation de ce délicat challenge, justifie une adaptation de notre organisation, un renforcement des capacités de nos équipes par une gestion des ressources humaines prospective et axée sur la sélection, la promotion interne et la formation des collaborateurs.

La situation de BBG CI et ses potentialités ont attiré l'attention de certaines Institutions financières de renom qui souhaiteraient participer au développement de la banque. Ainsi, un projet de partenariat a été poursuivi avec AFRICINVEST, institution financière africaine dont les interventions dans notre sous-région et en Afrique en général sont en progression régulière.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de renouveler le mandat du Cabinet Ernst and Young, en qualité de Commissaires aux Comptes titulaire, représenté par Mme Caroline ORIO ZAMOJCIOWNA, Expert-Comptable, domicilié à Abidjan Plateau, 5 avenue Marchand.

Le Cabinet UNICONSEIL, représenté par M. TIEMELE YAO DJUE, Expert-Comptable, domicilié à Abidjan Plateau, tour BIAO 8^{ème} étage, avenue LAMBLIN, de nationalité ivoirienne, est proposé en qualité de commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Ernst and Young, commissaire aux comptes titulaire.

Le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire d'Ernst and Young et celui de son suppléant se termineront à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme le Cabinet DELOITTE CI, en qualité de Commissaires aux Comptes titulaires, représenté par M. Marc WABI, Expert-Comptable, domicilié à Abidjan-Plateau, immeuble Alpha 2000, rue Gourgas - Plateau, 01 BP 224 ABJ 01 Côte d'Ivoire.

Le Cabinet Ebur Fiduciaire, représenté par M. KOUADIO BROU Olivier Expert-Comptable, domicilié à Abidjan Cocody cité des Arts, 01 BP 658 Abidjan 01, de nationalité ivoirienne, est proposé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant du Cabinet DELOITTE CI. Le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de DELOITTE CI et celui de son suppléant se termineront à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à FCFA 69 090 000 le montant global des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs au titre de l'exercice 2014 conformément aux dispositions de l'article dix-huit (18) des statuts de la société.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.



La banque s'appuie en outre sur un réseau de correspondants bancaires lui permettant d'exécuter avec célérité, toutes les opérations ordonnées par sa clientèle. Elle tire profit de l'embellie progressive constatée dans le climat des affaires en Côte d'Ivoire, ce qui lui permet de poursuivre son développement en dépit de la rude concurrence qui prévaut dans le secteur bancaire.

ACTIONNARIAT

BRIDGE GROUP WEST AFRICA (BGWA)	81,2%
CAURIS CROISSANCE	11,8%
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)	3,5%
DIVERS ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	3,5%

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. AMADOU KOUYATE	PRESIDENT
BRIDGE GROUP WEST AFRICA représentée par M. JEAN-CHARLES BESSE	ADMINISTRATEUR
BOAD représentée par M. OUMAR TEMBELY	ADMINISTRATEUR
CAURIS CROISSANCE, représentée par M. NOËL YAWO EKLO	ADMINISTRATEUR
M. PAUL DERREUMAUX	ADMINISTRATEUR
M. YIGO FALY THIAM	ADMINISTRATEUR
M. JEAN-PIERRE CARPENTIER	ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GENERAL
EL HADJ AMADOU GUEYE	ADMINISTRATEUR
M. BIRANE WANE	ADMINISTRATEUR
M. OUMAR SOW	ADMINISTRATEUR



MESSAGE DU PRESIDENT

A la faveur de l'apaisement du climat politique et de la normalisation continue de l'environnement des affaires et en dépit d'une concurrence toujours aussi forte, Bridge Bank Group CI (BBG CI), a encore une fois confirmé et consolidé en 2013 tant au plan commercial, qu'en termes de rentabilité, les résultats déjà excellents réalisés pendant l'exercice précédent. Les indicateurs clés suivants soulignent à souhait les progrès réalisés :

- **PNB : + 19%.**
- **Résultat net : + 24%.**
- **Total Bilan : + 10%.**
- **Coefficient d'Exploitation : 64%** (en dépit de l'accélération de la cadence des ouvertures de points de vente, dont 3 pour le seul exercice 2013).

Tout comme l'exercice précédent, il se confirme que l'activité de distribution de crédit demeure l'assise principale de la rentabilité de notre banque, ce qui est rassurant pour l'avenir.

Autre motif de satisfaction, l'excellent résultat net dégagé en 2013 qui a permis à la fois de résorber le reliquat des déficits antérieurs, de conforter les fonds propres de la banque (qui passent de FCFA 8 192 millions à FCFA 9 046 millions) et de donner l'opportunité au Conseil d'Administration de proposer un montant de FCFA 1 700 millions à distribuer aux actionnaires, soit un dividende de FCFA 20 000 par action.

Les bons résultats que BBG CI dégage d'année en année, renforcent notre conviction que nous sommes sur la bonne voie et que l'avenir peut être envisagé avec sérénité.

Le développement de BBG CI va se poursuivre résolument à travers la construction d'un réseau d'agence d'agences efficace et performant, l'élargissement de notre offre de produits et services et l'extension de nos activités à de nouveaux métiers (leasing, intermédiation boursière...).

Pour ce faire, nous pouvons compter sur l'appui constant de nos actionnaires, le dynamisme, le professionnalisme de nos collaborateurs et sur le partenariat que notre groupe d'appartenance vient de nouer avec une institution financière africaine (AFRICINVEST), dont l'expertise contribuera à donner un nouvel élan au plan stratégique de développement de la banque.

Je ne saurais terminer cette adresse sans réitérer à la Direction Générale et à l'ensemble du personnel, les chaleureuses félicitations du Conseil d'Administration pour les performances réalisées et les exhorter à se mobiliser davantage pour l'atteinte de notre objectif commun : « Hisser BBG CI au rang des banques présentant les meilleurs critères de gestion et de rentabilité ».

M. Amadou KOUYATE



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2013, qui s'élève à la somme de FCFA 2 554 720 311 comme suit :

- **Affectation à la réserve légale :**
FCFA 383 208 047
- **Affectation au report à nouveau :**
FCFA 471 512 264
- **Dividendes à distribuer aux actionnaires :**
FCFA 1 700 000 000 représentant 20% du montant du capital.

A l'issue de cette affectation, le compte de « Report à nouveau » sera créditeur de FCFA 163 027 742 ».

Les fonds propres après cette affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013, s'élèveront à FCFA 9 046 235 789.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs et aux commissaires aux comptes de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée en l'unanimité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, nomme M. Hichem GHANMI, en qualité d'Administrateur personne physique représentant la société BRIDGE GROUP WEST AFRICA (BGWA).

Le mandat d'Administrateur de M. Hichem GHANMI se terminera à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la cooptation de M. Paul DERREUMAUX par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2013 en qualité d'Administrateur suite à la démission de M. Yerim SOW de ses fonctions.

L'Assemblée Générale Ordinaire, entérine la décision du Conseil sus-visée et procède à la nomination, en qualité d'Administrateur, de M. Paul DERREUMAUX, né le 23 octobre 1946 à LYS-LEZ-LANNOY, de nationalité française et demeurant à Bamako (MALI), pour la durée du mandat restant à courir du mandat d'Administrateur de M. Yerim SOW, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice clos à fin 2016.

M. Paul DERREUMAUX a fait savoir qu'il acceptait le mandat d'Administrateur, précision faite, qu'il satisfait à toutes les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA, relatif aux sociétés commerciales et au groupement d'intérêt économique ainsi qu'à la réglementation bancaire applicable dans la zone UEMOA.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.





RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 MAI 2014

I - A TITRE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de mettre en harmonie les dispositions statutaires avec l'Acte Uniforme sur les Sociétés Commerciales et le GIE (OHADA) révisé et entré en vigueur depuis le 05 Mai 2014, notamment les articles 7 al 4, 5, 7, 10, 11 ; 9 ; 11 ; 12 ; 13 al 4 ; 14 al 4,7 ; 17 dernier alinéa ; 19 ; 20 ; 21 avant dernier alinéa ; 22 ; 23 ; 23 bis ; 24 alinéa 4 ; 25 ; 26 ; 28 alinéas 2, 5, 7, 9, 10 ; 29 alinéa 3 et 4 ; 31 ; 32 ; 33 ; 34 ; 35 ; 36 ; 38 des statuts. Comme ci-après (voir document archivé au secrétariat de la société et déposé sur le bureau).

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, confère les pouvoirs nécessaires à Monsieur Amadou KOUYATE, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, avec faculté de substitution, à l'effet de signer les statuts modifiés et mis à jour conformément aux résolutions qui précèdent et généralement faire tout ce qui sera nécessaire conformément à la loi.

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère en outre tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits du procès-verbal de ses délibérations, en vue de l'accomplissement de toutes formalités prescrites par la loi ou autres s'il y a lieu.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

II - A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2013, et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice, approuve

les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.



ENVIRONNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

La situation socio-politique a continué de s'améliorer en 2013, avec une évidente volonté de décrispation de la vie politique. Au niveau sécuritaire, la situation s'est améliorée de manière très sensible, permettant le retour de l'indice sécuritaire à des normes acceptables.

La normalisation de l'environnement économique se poursuit, les différents chantiers de réhabilitation entamés ces deux dernières années sont en voie d'achèvement alors que de nouvelles infrastructures importantes sont annoncées.

Le retour de la Banque Africaine de Développement (BAD) à Abidjan est à présent acquis avec des retombées positives à plusieurs niveaux de la vie économique.

L'environnement favorable des affaires accompagné d'une très forte reprise économique a eu un impact significatif sur le Produit Intérieur Brut (PIB) du pays qui a été maintenu à un niveau élevé en 2013, avec une progression d'environ 8%, après celle de 9,8% enregistrée en 2012.

Les prévisions de croissance pour l'année 2014 font état à nouveau d'une augmentation du PIB de 8%.

L'amélioration de la situation et les perspectives encourageantes ont amené la COFACE à améliorer la cotation du pays et d'une manière générale, le risque ivoirien est désormais

mieux perçu, entraînant une augmentation des investissements étrangers, certaines firmes internationales ayant décidé ou envisagé une implantation dans le pays, parfois même sous forme de structure régionale en vue de leur développement dans la sous-région.

Quelques aspects négatifs subsistent toutefois avec notamment la paupérisation d'une partie de la population et un chômage toujours important. D'autre part, les créanciers de l'Etat sont toujours confrontés à des délais et des difficultés pour obtenir leurs règlements, en raison des tensions éprouvées régulièrement par la trésorerie publique.

L'évolution favorable de l'environnement économique se ressent sur le secteur bancaire dont les ressources de la clientèle ont enregistré une hausse de 12% sur l'exercice, s'établissant ainsi à FCFA 4 014 millions au 31 décembre 2013. Pour rappel, le taux de croissance de ces ressources s'établissait à 6% en 2012.

En ce qui concerne les emplois, l'augmentation globale ressort à 23% pour se situer à FCFA 2 904 millions.

Le secteur bancaire s'est enrichi d'un 24^{ème} Etablissement (CORIS BANK), mais il reste concentré sur les 8 premières banques de ce classement, qui détiennent 82% du total des ressources de la clientèle.



La domination des banques africaines de réseau est incontestable, avec un volume prêté de FCFA 1 727 millions, soit 59% de l'ensemble et une progression de 30% par rapport à 2012, leur part dans les ressources de la clientèle représentant quant à elle 53% du marché.

Malgré une légère progression en volume de leurs ressources, les banques d'Etat voient leurs parts de marché régresser à 13,8% contre 15,5% un an plus tôt.

Les banques nigérianes progressent sensiblement en volumes et en parts de marché, tant en ce qui concerne les ressources que les emplois,

avec la prise en compte en 2013 des performances de DIAMOND BANK et l'arrivée de GTB. Les banques principalement détenues par des opérateurs privés africains voient leurs dépôts augmenter de FCFA 30 milliards. BBG CI contribue à cette hausse à hauteur de FCFA 25 milliards ce qui lui permet d'occuper au 31 décembre 2013 la 10^{ème} place, gagnant un rang par rapport à l'exercice précédent. En termes d'emplois sur la clientèle, leurs performances sont tout aussi intéressantes, puisqu'elles croissent en net de FCFA 15 milliards, dont FCFA 12 milliards pour BBG CI.



BILAN		
Date d'arrêté	au 31/12/2013 (en millions de F CFA)	
PRODUITS	MONTANTS NETS	
	exercice N-1	exercice N
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	5 674	7 179
- Intérêts et produits assimilés sur créances interbancaires	153	183
- Intérêts et produits assimilés sur créances sur la clientèle	5 521	6 996
COMMISSIONS	2 099	2 520
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	2 354	2 364
- Produits sur titres de placement	1 430	1 476
- Produits sur opérations de change	416	270
- Produits sur opérations de hors bilan	508	618
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	354	92
PRODUITS GENERAUX D'EXPLOITATION POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	54	68
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2	1
PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	8	2
PERTE DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	10 545	12 227





BILAN		
Date d'arrêté au 31/12/2013 (en millions de F CFA)		
CHARGES	MONTANTS NETS	
	exercice N-1	exercice N
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	2 566	2 698
- Intérêts et charges assimilées sur dettes interbancaires	998	455
- Intérêts et charges assimilées sur dettes de la clientèle	1 568	2 243
COMMISSIONS	106	271
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	0	1
- Charges sur opérations de change	0	1
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE	77	11
FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	4 451	5 242
- Frais de personnel	2 101	2 398
- Autres frais généraux	2 351	2 844
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	532	640
SOLDE EN PERTE DE CORRECTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET DU HORS BILAN	594	673
EXCEDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	108	70
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15	4
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	17	46
IMPOT SUR LE BENEFICE	15	17
BENEFICE DE L'EXERCICE	2 063	2 555
TOTAL	10 545	12 227



En 2013, Bridge Bank Group CI (BBG CI) a confirmé et conforté les bonnes réalisations qu'elle avait obtenues au titre de l'exercice précédent, avec une progression des ressources clientèle beaucoup plus forte que celle de l'ensemble du marché (respectivement 38% et 12%).

L'augmentation des crédits est quant à elle comparable à celle de l'ensemble du secteur bancaire (respectivement 24% et 23%).

En conséquence, la part de marché de la BBG CI en matière de distribution de crédits est demeurée stable à 2,2%, mais celle concernant la collecte des ressources a sensiblement progressé, passant de 1,9% à fin 2012 à 2,3% au 31 décembre 2013.

Le programme d'implantation d'agences a été accéléré avec trois nouvelles unités d'exploitation ouvertes au cours de l'exercice.

On observera avec intérêt que toutes les agences ont obtenu des résultats satisfaisants, en particulier dans la collecte des ressources, mais avec également une plus forte implication dans la distribution des crédits.

La vigilance a été maintenue en termes de qualité des risques, avec une sélectivité accrue des dossiers et des opérations, en visant une sinistralité inférieure à la moyenne du marché.

Au 31 décembre 2013, la banque comptait 3 200 clients, soit une progression de 31% sur l'exercice, comprenant un peu plus de 60% de particuliers, environ 30% de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Très petites Entreprises (TPE), et 10% de Corporate.

La trésorerie de la banque est demeurée satisfaisante tout au long de l'exercice 2013, avec un refinancement inférieur au budget et en diminution constante, qui devait être finalement remboursé en totalité dès le début de 2014.

Le niveau de réserves obligatoires imposé a été aisément satisfait tout au long de l'année et d'une manière générale, la BBG CI a respecté l'intégralité du dispositif prudentiel.

L'effectif de BBG CI à fin 2013 s'élève à 118 collaborateurs, dont 111 en contrat à durée indéterminée et 7 sous contrat à durée déterminée.



COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES AU 31 DECEMBRE 2013

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE (EN MILLIONS DE XOF)

EN MILLIONS DE XOF	EXERCICE 2012	EXERCICE 2013	(B) - (A)	%B/A
LIBELLE	BILAN ACTIF			
Opérations de trésorerie	16 166	16 127	(39)	-0,2%
Opérations avec la clientèle	53 734	66 593	12 859	23,9%
Actifs de placements	2 120	2 802	682	32,2%
Comptes d'ordres et divers	31 000	25 475	(5 525)	-17,8%
Titres de placements	5 314	8 071	2 758	51,9%
TOTAL ACTIF	108 334	119 068	10 734	9,9%

LIBELLE	BILAN ACTIF			
Opérations de trésorerie	25 664	6 109	(19 555)	-76,2%
Opérations avec la clientèle	69 149	95 456	26 307	38,0%
Comptes d'ordres et de titres	4 746	6 092	1 346	32,2%
Provisions pour risques & charges	27	38	11	42,3%
Capital	8 500	8 500		0,0%
Fonds pour risques bancaires généraux (frbg)	556	626	70	12,6%
Report à nouveau	(2 372)	(308)	2 063	-87,0%
Résultat de l'exercice	2 063	2 555	492	23,8%
TOTAL ACTIF	108 334	119 068	10 734	

LIBELLE	HORS BILAN			
Opérations documentaires	864	2 425	1 561	180,6%
Cautions & garanties	20 219	28 179	7 960	39,4%
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	21 084	30 604	9 521	45,2%



BILAN		
Date d'arrêté	au 31/12/2013 (en millions de F CFA)	
PASSIF	MONTANTS NETS	
	exercice N-1	exercice N
DETTES INTERBANCAIRES	25 664	6 109
- A vue	164	109
- Autres établissements de crédit	164	109
- A terme	25 500	6 000
DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	69 149	95 456
- Comptes d'épargne à vue	4 292	4 600
- Autres dettes à vue	30 649	51 291
- Autres dettes à terme	34 208	39 565
AUTRES PASSIFS	3 771	5 217
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	976	875
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27	38
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	556	626
CAPITAL	8 500	8 500
REPORT A NOUVEAU (+/-)	-2 372	-308
RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	2 063	2 555
TOTAL DU PASSIF	108 334	119 068

BILAN		
Date d'arrêté	au 31/12/2013 (en millions de F CFA)	
HORS BILAN	MONTANTS NETS	
	exercice N-1	exercice N
ENGAGEMENTS DONNES		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	864	2 425
En faveur de la clientèle	864	2 425
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	20 219	28 179
D'ordre de la clientèle	20 219	28 179
ENGAGEMENTS RECUS		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	53 457	69 669
Reçus d'établissements de crédit	2 612	4 668
Reçus de la clientèle	50 846	65 001





ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2013

BILAN		
Date d'arrêté au 31/12/2013 (en millions de F CFA)		
ACTIF	MONTANTS NETS	
	exercice N-1	exercice N
CAISSE	2 014	1 743
CREANCES INTERBANCAIRES	14 152	14 384
- A vue	10 169	7 820
- Banques Centrales	8 591	6 972
- Autres établissements de crédit	1 577	847
- A terme	3 984	6 564
CREANCES SUR LA CLIENTELE	53 734	66 593
Portefeuille d'effets commerciaux	12 305	12 220
- Crédits ordinaires	12 305	12 220
Autres concours à la clientèle	27 367	33 097
- Crédits de campagne	2 550	2 797
- Crédits ordinaires	24 816	30 300
Comptes ordinaires débiteurs	14 063	21 276
TITRES DE PLACEMENT	31 000	25 475
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	158	181
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150	168
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 812	2 453
AUTRES ACTIFS	4 754	7 247
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	560	824
TOTAL DE L'ACTIF	108 334	119 068



EN MILLIONS DE XOF	EXERCICE 2012	EXERCICE 2013	(B) - (A)	%B/A
LIBELLE	COMPTES DE RESULTAT			
Intérêts perçus	5 674	7 179	1 506	26,5%
Intérêts versés	(2 566)	(2 698)	(132)	5,1%
Commissions et autres revenus	4 624	4 693	69	1,5%
PRODUIT NET BANCAIRE	7 732	9 175	1 443	18,7%
Frais de personnel	(2 101)	(2 398)	(297)	14,2%
Autres frais généraux	(2 297)	(2 776)	(479)	20,9%
FRAIS GENERAUX BANCAIRE	(4 397)	(5 174)	(777)	17,7%
Dotations aux amortissements	(532)	(640)	(109)	20,4%
Solde net de corrections de valeurs sur créances et du hors bilan	(594)	(673)	(78)	13,2%
Dotations nettes aux FRBG	(108)	(70)	38	-35,2%
Résultat exceptionnel	(12)	(2)	10	-79,9%
Résultat sur exercices antérieurs	(9)	(43)	(34)	-357,3%
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	2 078	2 572	494	23,8%
Impôt sur bénéfice	(15)	(17)	(2)	16,2%
RESULTAT NET	2 063	2 555	492	23,8%

Au 31 décembre 2013, le total bilan de la banque atteint FCFA 119 milliards, en croissance de 10% par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Une progression importante est observée au niveau des ressources collectées auprès de la clientèle, ces dernières, avec un volume global de FCFA 95 456 millions, ayant progressé de 38% au cours de l'exercice. Toutes les catégories de ressources clientèle s'inscrivent en hausse, mais la plus importante s'observe sur les dépôts à vue (60%), celle des comptes à terme étant de 11%. Les comptes d'épargne qui avaient fortement augmenté en 2012 ont ralenti leur progression qui se limite à 7%.

La plus forte augmentation est observée sur les autres dépôts (+112% sur l'année), avec toutefois une position ponctuelle de fin d'exercice particulièrement élevée par rapport au niveau moyen.

La répartition des ressources entre la clientèle d'entreprises et celle des particuliers est demeurée pratiquement stable sur l'exercice, avec au 31 décembre 2013 une part globale de 58,5% pour la première contre 41,5% pour la seconde.

Au cours de l'exercice, la diminution de la part des dépôts à terme dans les ressources clientèle globales, observée depuis trois exercices, s'est accélérée puisque cette part ne représente plus au 31 décembre 2013 que 36% contre 44% en 2012 et plus de la moitié des deux années auparavant.

Le niveau de nos ressources clientèle justifie des intérêts en augmentation, mais le coût moyen du total des ressources collectées auprès de la clientèle est de 2,68%, taux identique à celui de 2012.



La progression des dépôts collectés ayant été plus rapide que celle des financements accordés à la clientèle, le refinancement auprès de la BCEAO ne s'élève en fin d'exercice qu'à FCFA 4 milliards.

Globalement les ressources de trésorerie représentent à cette date 5,13% du total bilan, alors que les dépôts clientèle en constituent 80%.

Le total des crédits à la clientèle se situe à FCFA 66 593 millions au 31 décembre 2013, en progression de 24% par rapport à la fin de l'année précédente.

Les crédits de campagne ne progressent que de 9,7% par rapport à fin 2012 en raison d'une sélection rigoureuse des opérateurs, mais des perspectives commerciales nous permettent d'espérer pour le proche avenir une reprise progressive de nos interventions dans ce domaine.

L'escompte de papier commercial a connu un repli pendant une grande partie de l'exercice sous revue avant de revenir au 31 décembre 2013 pratiquement au même niveau qu'en fin d'année précédente. L'intervention de BBG CI en matière d'escompte d'effets commerciaux demeure néanmoins particulièrement importante, avec une part de marché spécifique à ce produit de 11% au 31 décembre 2013.

Les autres crédits à court terme sont également assez stables avec un niveau inférieur de 3% à celui de fin 2012. Par contre, les découverts en compte, progressent de plus de 50% sur l'exercice.

Les crédits à moyen terme progressent de 56% à la suite d'une politique volontariste en la matière, rendue possible par une stabilisation de nos ressources et l'aisance de notre trésorerie, ainsi que par notre excellent ratio de transformation. Les créances douteuses nettes se limitent au 31 décembre 2013 à FCFA 148 millions, contre FCFA 235 millions à fin 2012.

Les taux moyens de sortie se sont cette année encore, globalement améliorés.

Les crédits par signature demeurent un des domaines dans lesquels la BBG CI joue un rôle particulier avec la reconnaissance par la clientèle d'une bonne efficacité qui lui permet de détenir sur ce créneau une part de marché (4,12% au 31 décembre 2013) sensiblement supérieure à sa position globale.

En 2013, la progression de cette catégorie de concours a une fois encore été très importante (45%), avec un niveau de FCFA 30 604 millions en fin d'exercices.

Ils sont toujours essentiellement constitués par les cautionnements et garanties diverses émises pour le compte de la clientèle, mais les crédits documentaires ont progressé de 180% depuis fin 2012 et concernent principalement des importations de véhicules et de matériels entrant dans la réalisation de grands travaux d'infrastructure.

Les emplois de trésorerie demeurent importants dans la mesure où ils sont en grande partie constitués par des Bons et Titres d'Etat (et accessoirement de la BOAD).

Les Bons du Trésor ont connu un premier remboursement en décembre 2013, une partie des titres arrivant à maturité ayant été échangée en cours d'exercice contre ceux d'une nouvelle émission échéant à mi-2014. Compte tenu de la progression générale de la banque, les emplois en titres de placement représentent, au 31 décembre 2013, 21% du total du bilan contre 29% un an plus tôt. La marge nette d'intérêts de l'exercice s'élève à FCFA 5 966 millions, en augmentation de 31,5% par rapport à 2012.

Les commissions et revenus divers représentent FCFA 3 282 millions.

L'activité de rachats de créances a été pratiquement inexistante cette année avec des revenus se limitant à FCFA 60 millions.



PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de la Bridge Bank Group Côte d'Ivoire ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicable aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1er janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

COMPTABILISATION DES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES

Les intérêts et charges assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru prorata temporis. Les commissions correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

OPERATIONS EN DEVICES

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change latents ou définitifs sont constatés à la fin de chaque période aux comptes de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de change.

CREDITS A LA CLIENTELE

Les crédits à la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les banques et établissements financiers et sont ventilés en fonction de leur

nature et de leur échéance conformément aux instructions du Plan Comptable Bancaire (PCB). Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

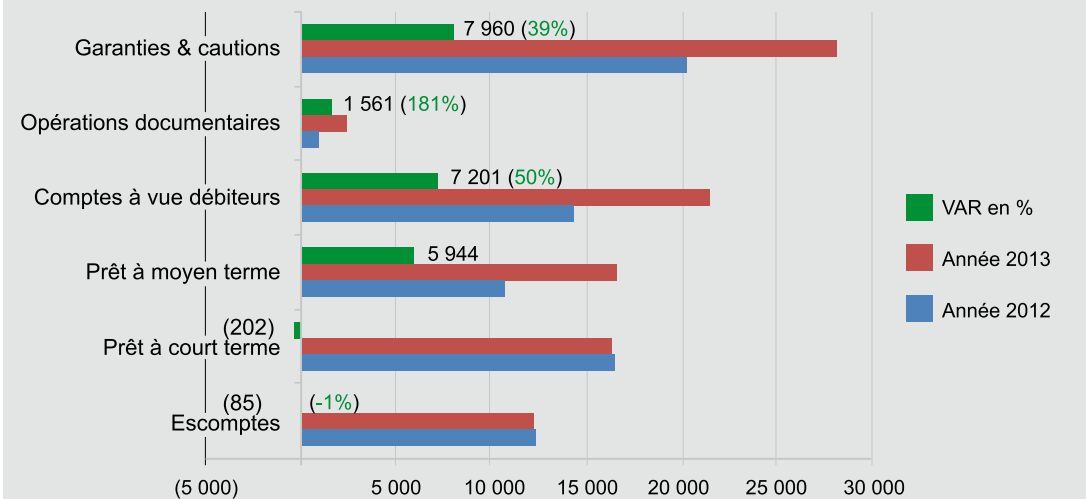
Les crédits pour lesquels la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements, donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses appréciées par dossier et compte tenu des garanties détenues. La Banque applique notamment les dispositions de l'instruction n° 94-05 (remaniées le 5 janvier 2000) du PCB, relative à la comptabilisation et au provisionnement des engagements en souffrance.

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

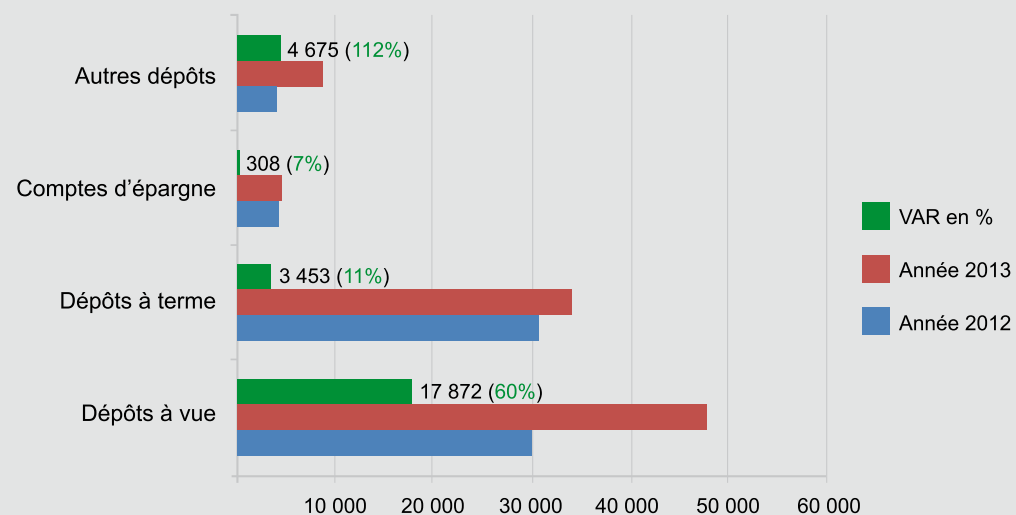
Les engagements de la Banque vis-à-vis de ses salariés au titre des indemnités de départ à la retraite résultant des dispositions de la convention collective interprofessionnelle de Côte d'Ivoire ne sont constatés en charge qu'au moment du départ à la retraite des agents concernés.



Variation des Emplois entre 2012 et 2013



Variation des Ressources entre 2012 et 2013



Les commissions sur opérations en devises étrangères, constituées essentiellement de transferts internationaux, ont été plus faibles que l'année précédente en raison d'une moindre demande ayant engendré une baisse des transactions et provoqué une baisse du taux moyen des commissions perçues.

Les revenus générés par WESTERN UNION ont poursuivi leur régression, en raison des diverses restrictions observées chez nos sous-agents.

Les revenus de l'activité monétique qui étaient demeurés pratiquement inexistantes jusqu'en 2012, se sont élevés à FCFA 31 millions en 2013.

Par contre, des réalisations intéressantes sont observées sur d'autres types de commissions. Ainsi le produit des crédits par signature (FCFA 658 millions) progresse de 20% par rapport à l'année précédente, en raison du niveau d'activité déjà mentionné.

De très bonnes performances sont également atteintes par les commissions liées au niveau d'activité de la banque. Les commissions sur comptes constituent désormais le revenu le plus important de cette catégorie avec un niveau de FCFA 1 085 millions en 2013. L'évolution des coûts d'exploitation a été maîtrisée.

Les frais de personnel s'élèvent à FCFA 2 622 millions, avec coût moyen par agent en diminution d'environ 6% par rapport à celui de 2012, malgré la mise en place en cours d'année (avril) d'un système de retraite complémentaire pour le personnel.

Les autres frais généraux représentent FCFA 2 620 millions en intégrant l'accélération du déploiement du réseau d'agences.

Les amortissements de l'exercice s'élèvent à FCFA 640 millions.

Le coefficient d'exploitation (total des frais de fonctionnement et des amortissements /PNB) de l'exercice ressort à 64%, soit en amélioration de 0,5% par rapport à 2012.

La dotation nette aux provisions pour créances douteuses s'élève à FCFA 661 millions pour l'exercice et la provision pour le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) représente quant à elle un montant de FCFA 81 millions.

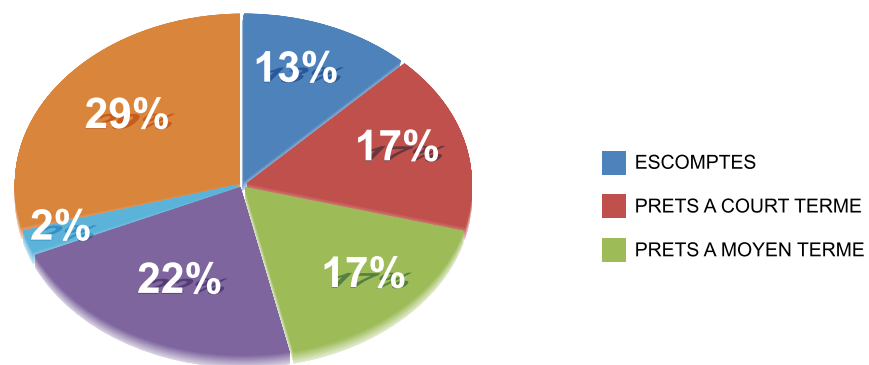


Le résultat hors activité ordinaire est déficitaire de FCFA 42 millions et comprend diverses opérations dont la plus importante est un abandon de créance de FCFA 28 millions intervenu dans un dossier contentieux.

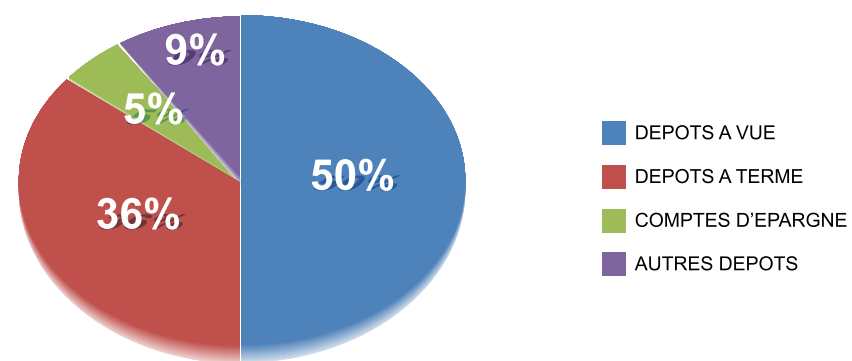
Les différents éléments de profit et de charges engendrent un résultat bénéficiaire avant impôt de FCFA 2 572 millions, soit en augmentation de 24% par rapport à celui de l'exercice précédent.

L'imposition de ce résultat se limite à FCFA 17 millions, grâce à l'utilisation des amortissements réputés différés et le bénéfice net après impôt de l'exercice 2013 s'élève à FCFA 2 555 millions.

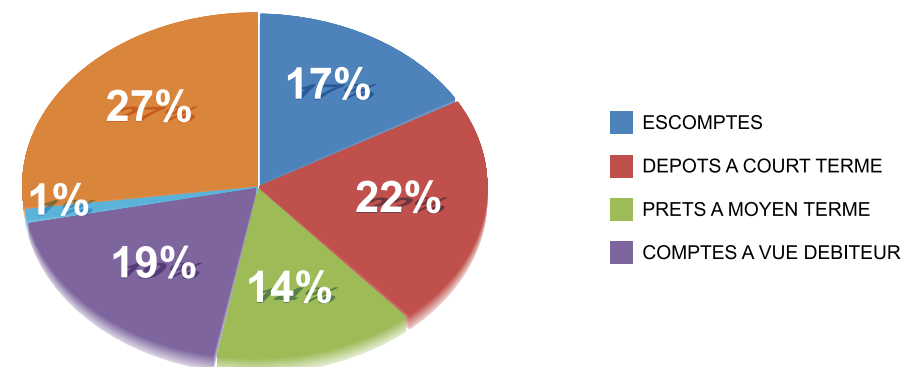
EMPLOIS DE L'ANNEE 2013



RESSOURCES DE L'ANNEE 2013



EMPLOIS DE L'ANNEE 2012



RESSOURCES DE L'ANNEE 2012

